

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 10218
Numéro SIREN : 820 106 078
Nom ou dénomination : CAPEV

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2023 sous le numéro de dépôt 140570

CAPEV

SARL au capital de 200.000 €

820 106 078 RCS PARIS

Siège social : 158, rue de Grenelle 75007 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux actionnaires,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.227-3 du même code par décision unanime des associés en date du 29 juin 2023, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- du respect des dispositions de l'article L225-243 du code de commerce ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Au vu de la situation en date du 30/09/2023, la société a réalisé un chiffre d'affaires net de 207.410 € et a dégagé un résultat bénéficiaire avant impôt de 178.672 €.

Les comptes de la situation intermédiaire relatifs font apparaître une situation nette qui se décompose comme suit :

• Capital + Primes :	200.000 €
• Réserves et Report A Nouveau :	403.357 €
• Résultat au 30.09.2023 :	<u>178.672 €</u>
TOTAL :	782.029 €

Depuis le 1^{er} octobre 2023, aucun événement significatif n'est venu altérer la situation financière de la société.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Elles ont également consisté à analyser les avantages particuliers stipulés.

La société dispose de plus de deux années d'ancienneté et les actionnaires ont approuvés le bilan des deux premiers exercices.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Les avantages particuliers stipulés n'appellent pas d'observation de notre part.

Emerainville, le 14 novembre 2023

DocuSigned by:

D54B055817F5455...

Le Commissaire aux comptes et à la transformation
Benjamin QUONIAM